

EXPOSITION 60 ans Ginéma le Viking

Présentée et réalisée par la Ville du Neubourg

On peut dire que dans toute son histoire, Le Viking a connu bon nombre de tumultes depuis 1957. En effet, après avoir été racheté par la ville en 1974 à ses propriétaires à cause de charges trop importantes et du manque d'intérêt des cinéphiles, il a failli à plusieurs reprises mettre la clef sous la porte ou encore être transformé en discothèque privée... c'était sans compter sur l'intervention de la Ville du Neubourg.

Cela peut sembler improbable à l'heure actuelle lorsque l'on voit ce joyau, vestige de notre patrimoine neubourgeois qui a su conserver tout son cachet et que beaucoup de villes nous envient. Le Viking porte bien son nom puisque les municipalités qui se sont succédées ont dû toutes se battre selon leurs époques et leurs moyens pour qu'il survive. Le Viking est loin d'être un simple Cinéma, c'est un survivant et aujourd'hui un guerrier qui atteint chaque année des records de fréquentation.

Nous vous proposons de découvrir au travers de cette exposition l'histoire de ce cinéma hors norme qui a su traverser les décennies en évoluant avec son temps tout en conservant son authenticité.

Une affaire de famille : Martinet - Lachaux

Situé 68 Rue de la République, Le Grand Saint Martin est un établissement très ancien qui a appartenu à une famille Champion. Un acte de 1816 parle d'une propriété à usage de café et d'auberge. Vers 1900, un omnibus partait du Grand Saint Martin tous les matins à quatre heures et se rendait à la gare de Louviers où les voyageurs prenaient le train pour Paris. C'était essentiellement des voyageurs de commerce qui fréquentaient cet établissement.

Le père

M. Maurice Louis Martinet, né à Paris – 18^{ème} le 17 octobre 1896, gérant hôtelier au Grand Saint Martin, était le père adoptif de M.Lachaux. Il est décédé le 13 avril 1966 à son domicile. En 1924, M. Maurice Martinet achète l'Hôtel Restaurant Le Grand Saint Martin avec sa femme d'origine savoyarde, il n'y avait alors ni eau ni électricité.

La mère

Mme Louise Antoinette Moretti — Martinet était l'épouse de Maurice Martinet, elle était hôtelière au Grand Saint Martin. Elle est née le 18 février 1890 à La Chapelle Blanche en Savoie. Ils se sont mariés à la Mairie du 8^{ème} arrondissement de Paris le 14 octobre 1919.

Le fils

Le 14 décembre 1917, naissance de M. Pierre Jean Lachaux, il était gérant de commerce. En 1937, il fût appelé pour faire son service militaire au Havre. Il fut adopté en 1939 par M.Martinet en même temps que Mme Simone Catherine Lachaux veuve de Monsieur Marcel Millet. 1939, déclaration de guerre, Monsieur Lachaux fut fait prisonnier par les allemands et envoyé en Allemagne pendant cinq ans, il a été seulement libéré par les russes en 1945 puis fit des études sur Paris. Pendant ce temps et à compter de 1939, M.Martinet entreprit de restaurer en grande partie le Grand Saint Martin.

Labelle fille

Mme Arlette Bocquet — Lachaux née à Bosc Roger en Roumois le 8 avril 1929 est arrivée au Neubourg en 1947, diplômée du concours des PTT, elle était employée à la Poste au Neubourg. Originaire d'Evreux il fallait qu'elle se trouve un logement en ville, elle prit pension au Grand Saint Martin. Elle se maria le 10 Août 1950 à Montaure avec M. Pierre Jean Lachaux c'est alors qu'elle commença à aider au Grand Saint Martin pendant son temps libre où elle y apprit le métier de restaurateur « en regardant », elle travaillait alors avec sa belle-mère, Mme Martinet. Elle prit la succession du Grand Saint Martin dans les années 60 jusqu'à sa vente en avril 1999.

La passion du cinéma

M.Martinet était passionné de cinéma. Dans le registre des délibérations du Conseil Municipal, il est fait mention dès le 1^{er} novembre 1924 de l'organisation d'un cinéma dans une salle de l'Hôtel Le Grand Saint Martin. Le premier cinéma qu'il créa était situé au premier étage du Grand Saint Martin, c'est tout naturellement qu'il portait le nom du cinéma Saint Martin (à noter : d'après les recherches de Philippe Marche, en août 1930 le cinéma s'appelait « Ciné Luxe »). On y entrait par l'escalier qui existe toujours aujourd'hui, au cours duquel il y avait une pièce qui menait à la cabine, ici se trouvait une petite estrade où était situé l'appareil de projection.





Les spectateurs étaient dans la salle dite de réception aujourd'hui. M.Martinet a commencé par projeter des films muets puis l'audio est arrivé. C'est ensuite Pierre Lachaux qui s'occupait du son alors qu'il était encore enfant.

La genèse du projet

Dans le début des années 50, cela n'était plus possible de projeter dans cette salle à cause des problèmes au niveau de la sécurité. M. Jean Legouez se souvient qu'en ce temps, la salle était tellement pleine que Monsieur Martinet ajoutait des chaises au milieu des allées. En effet, à cette époque, le septième art était un des loisirs le plus prisé par la classe populaire.

Il fallut trouver un nouvel emplacement rapidement. Au fond de la cour du Grand Saint Martin qui appartenait aux Martinet, était dressé une sorte de hangar qui existait déjà avec un toit, cela sera le futur emplacement du Viking.

La naissance du Viking

Le bâtiment fut construit en matériaux traditionnels, les travaux débutèrent en mai 1956 pour s'achever en mai 1957. Il y avait plus de 500 places, le bâtiment de la salle de cinéma faisait 522 m², la chaufferie 24 m², la réserve environ 15 m² et enfin les bâtiments annexes 54 m².

Il totalisait, pour être exact, 550 places en 1957 lors de son ouverture, strapontins compris, dont 200 à la corbeille (balcon). Les fauteuils couleur violine en velours étaient réputés pour leur moelleux et leur confort. L'emplacement des sièges avait été pensé par l'architecte de sorte que leur disposition assure à chaque spectateur un angle de vue optimal. Un système de climatisation permettait d'assurer chaleur l'hiver et fraîcheur l'été. La projection était assurée par des appareils modernes et permettait la diffusion de films en format : standard, panoramique et cinémascope.

L'acoustique de la salle était l'une des préoccupations premières de M.Martinet et de l'architecte. Surtout, ce qui faisait échos dans la presse, c'était le vaste écran du Viking, 10m25 sur 4m50, le plus grand de la région.



L'ensemble était harmonisé par les couleurs du Neubourg, chères à Monsieur Martinet, rouge et jaune. Les Drakkars couleur dorée dessinés par M.Martinet luimême, emblèmes du Viking, permettaient de

diffuser une lumière tamisée. A l'époque les côtés du cinéma étaient jaunes. Une scène vaste et dégagée avait été construite afin de transformer le Viking en salle de spectacle. A l'accueil il y avait un vestiaire, un guichet, un bar, des toilettes séparées pour hommes et femmes.

Ancien Plan du Cinéma Le Viking



ANECDOTE

Le film qui a totalisé le plus d'entrées est : « Le jour le plus long », tous les cinémas voulaient ce film, Mme Lachaux dût se rendre chez Universal pour récupérer un bon de commande et faire la queue pendant des heures. C'était en 1962.

Le lancement du Viking

I am the transmitted

Le Viking fut inauguré le 1^{er} juin 1957 en présence de nombreuses personnalités locales ainsi que de Pierre Mendès-France (photo ci-contre) : « Un lunch permit de sabler le champagne à la prospérité du « Viking ». Puis on gagna la salle, que l'on avait déjà admirée (M.Mendès France y venant en particulier jeter un coup d'œil admiratif) ».

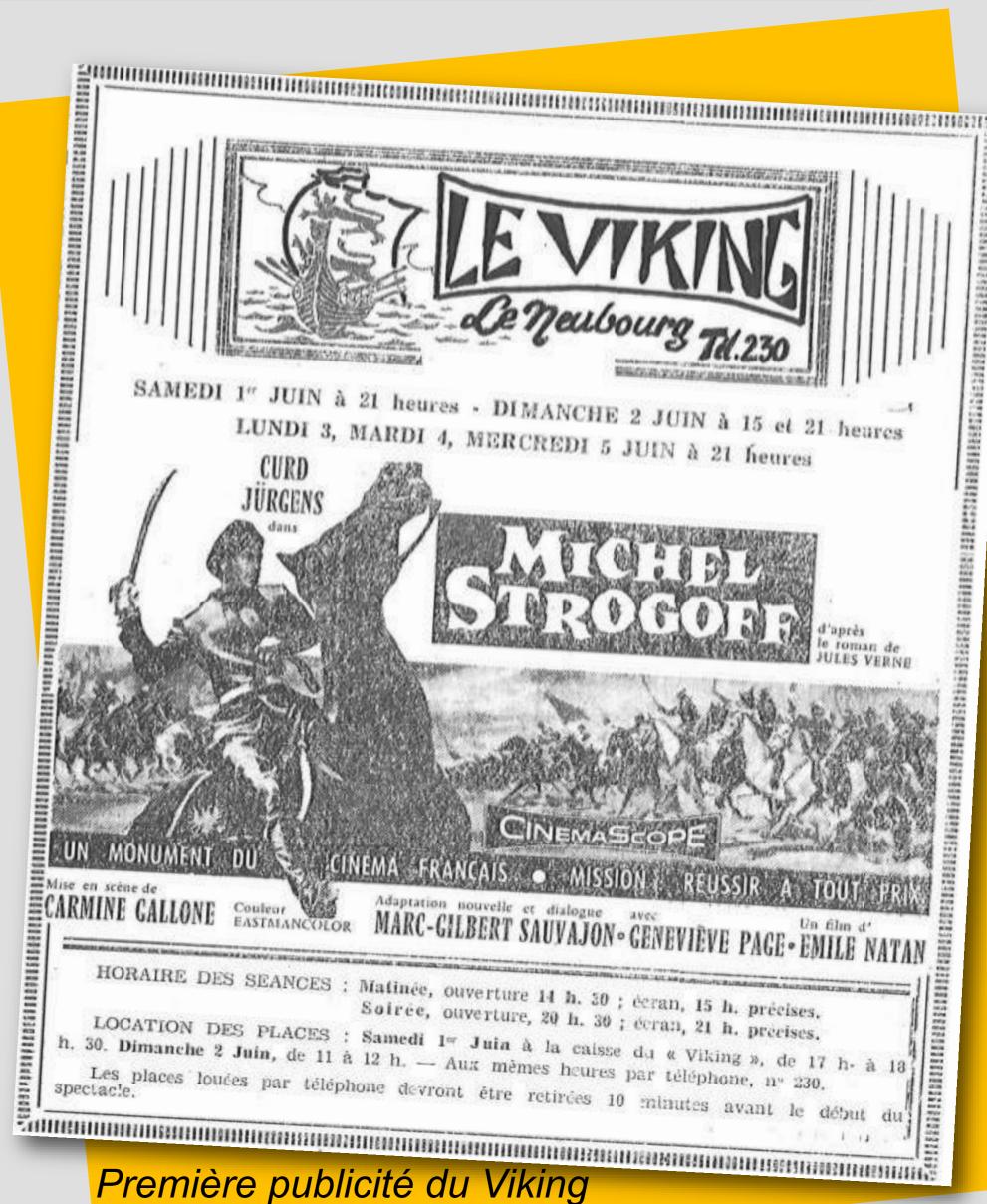
L'ambiance était à la fête et aux remerciements : « M.Martinet remercia brièvement, non sans émotion, ceux qui l'aidèrent à cette réalisation. Puis M.Lefebvre, au nom de la Ville, M.Clément Leroy, au nom de l'industrie cinématographique, félicitèrent tour à tour M. et Mme Martinet de leur initiative, de cette belle réalisation suscitée par une foi certaine en l'avenir de la ville et en celui du cinéma ».

Le premier film projeté fut Michel Strogoff lors de l'inauguration-comme en témoigne la publicité ci-contre.

Le cinéma fonctionnait bien jusqu'à ce que la télévision entre dans tous les foyers français. S'en est suivie une passe difficile concernant la fréquentation du cinéma mais il fallait répondre à certains engagements financiers. Il faut savoir qu'en 1958 le nombre de postes de télévision dans les foyers français s'élevait à un million. A compter de cette date, chaque année, un million de téléviseurs était vendu en France, jusqu'à ce que chaque famille possède un poste à la fin des années 60.



M.Mendès France



diffusée dans Le Courrier de l'Eure le 29 mai 1957



L'arrivée de la télévision dans les foyers

Le Viking devient municipal

Fermeture provisoire du cinéma dès 1972. Le cinéma a été vendu à la ville du Neubourg lors du Mandat de Monsieur Bonnel, le 4 juillet 1974.

Le 25 juillet 1973, par courrier adressé à M.Lachaux, la ville lu fait savoir que le Conseil Municipal a rendu un défavorable à l'achat du Viking en raison du coût trop élevé de transformation en salle des fêtes ou de réunions. L'offre M.Lachaux était de 600 000 Frs (environ 91 500 €). On découvre que lors de la séance du Conseil du 7 novembre 1973, M.Bonnel, Maire, donne connaissance au Conseil Municipal du rapport de la commission relatif la proposition d'acquisition de salle du Viking appartenant à M.Lachaux.

« L'achat de cette salle par la commune du Neubourg permet-trait de maintenir une salle de trait de maintenir une salle de spectacle et de grandes réunions, indispensable pour les habitants des cantons environnants, notamment lors de réunions professionnelles, ainsi que pour l'organisation de spectacles et conférences qui s'ajouteraient à l'animation culturelle du Neubourg et des communes avoisinantes. ».

sur, a cross by heritant regulation we are

Le Conseil, après avoir entendu lecture de la proposition de la commission décide à la majorité des membres présents ou ayant donné pouvoir, l'acquisition de la Salle du Viking.

Le 18 novembre 1973 une promesse de vente fut signée par les consorts Martinet Lachaux au profit de la Ville du Neubourg. La signature de l'acte d'acquisition du cinéma « Le Viking » par la ville du Neubourg eut lieu le 4 juillet 1974 avec acquisition du fonds de commerce ainsi que de l'immeuble abritant le cinéma. M.Lachaux accorde également le droit de passage vers la place jour et nuit. Les appareils de projection, propriété de la ville dans le prix d'achat, sont restés à la charge de M.Lachaux en ce qui concernait leur entretien et leur réparation. M.Lachaux était désireux de continuer à s'occuper de l'entretien de la salle, du ménage, de la tenue en état, c'est pourquoi il fallut passer un contrat.



Maître Léopold Caron, notaire au Neubourg, s'est chargé de la vente par les Consorts Lachaux Martinet à la Ville du Neubourg. Roger Berchadsky, géomètre expert s'est chargé d'établir le plan de division de la propriété appartenant à Madame Maurice Martinet le 24 avril 1974. (cf plan ci-dessus).

Un nouvel élan pour Le Viking

Courrier de la Direction Générale des Impôts de l'Eure en date du 15 janvier 1974.

Les propriétaires ont consenti à la cession de la salle de cinéma et de la totalité du matériel d'exploitation moyennant le prix de 280 000 Frs (environ 42 685 €). En contrepartie, la ville du Neubourg a laissé, pour une durée de neuf années, la disposition de cette salle aux vendeurs pour la projection de films les vendredis, samedis et dimanches de chaque semaine et les jours fériés, moyennant une redevance annuelle de 500 Frs, la charge de l'entretien de la salle et du matériel étant supportée par l'exploitant.



Ainsi du 1^{er} août 1974 au 31 mars 1975 M.Lachaux a continué d'effectuer des séances cinématographiques, la ville a ainsi fixé à 400 Frs par mois le montant de la location. Puis on découvre que la salle est restée inactive à compter d'avril 1975. Le 18 décembre 1975 Monsieur Henri Bonnel, Maire, a réceptionné un courrier de Jean-Pierre Mary, habitant de Beaumont Le Roger, concernant la location éventuelle de la salle. Il relatait dans ce courrier les points principaux susceptibles de lui permettre l'exploitation de cet établissement.

Finalement M.Pierre Lachaux a émis le souhait en 1976 de louer et d'exploiter le cinéma sous couvert de la ville. Suite à une convention passée durant l'été 1976, M.Lachaux est devenu exploitant, la carte d'exploitation était alors à son nom moyennant un loyer annuel de 2 500 Frs, révisable suivant le prix des places de cinéma et renouvelable annuellement. Enfin neuf ans après, par courrier en date du 30 août 1985, Monsieur Lachaux a pris la décision de cesser l'exploitation du cinéma Le Viking à partir du 1^{er} septembre 1985.



Le saviez-vous ?

Le quartier où était implanté le cinéma s'appelait « lieudit Les halles ».

Le 1er octobre 1976, le Cinéma Le Viking rouvrait ses portes avec l'un des films le plus terrifiant du box office « Les dents de la mer », ce fût un ras de marée! Il y avait encore à cette époque un entracte avec des boissons au bar.

Le Viking dans les années 70'

L'équipement du Viking en 1973

En 1973, un avis des domaines réalisé par la Direction générale des impôts présente le cinéma comme suit : Salle de cinéma à l'enseigne « Le Viking » édifiée sur les dépendances de l'Hôtel du Grand Saint Martin

comprenant:

Hall d'entrée A gauche: vestiaires et sanitaires

A droite : caisse et bar

Orchestre en légère pente, écran et scène

Au fond, balcons avec accès par deux escaliers latéraux

A l'étage, cabine de projection

Surface au sol 521 m²

Bâtiment accolé au bar à usage de réserve 15m²

Bâtiment abritant la chaufferie 24m²

Murs sur fondation en béton – élévation en agglomérés (double paroi). Charpente métallique encastrée soutenant une toiture à 4 pans recouverte en ardoises

d'Angers.

Plafond staff, murs latéraux intérieurs revêtus en satin. Soubassement en moquette – revêtement en tapiflex pour le sol.

Matériel d'équipement

Ecran amovible sur rail. Rideau générique en velours de laine violet. Fau-

teuils de spectacle.

-Au balcon : 180 fauteuils avec 170 fauteuils « Appolo » recouverts en velours de laine et 10 strapontins recouverts en velours de laine. -A l'orchestre : 362 fauteuils avec 312 fauteuils « Appolo » recouverts en

plastique, 30 strapontins « Appolo » recouverts en plastique et 20 strapontins muraux « Appolo » recouverts en plastique.

Appareils cinématographiques (2 appareils et leurs accessoires).

Chauffage à air pulsé par chaudière thermobloc.

Bâtiments annexes constitués d'une buanderie et deux autres locaux à usage de remise, en état d'entretien très moyen – surface 54 m².

Parking et cour

l'ensemble édifié sur un terrain étroit et de forme assez irrégulière d'une contenance de 17a60, clos en partie de murs en bauge et desservi par un passage couvert donnant sur la rue du Docteur Couderc à l'ouest et par un accès sur une voie privée au nord.

commentaire des domaines:

«BELLE SALLE de cinéma mais dépréciée par suite de implantation dans l'enceinte d'une propriété, qui, après divisera mal desservi. N

Estimation de la valeur vénale du bien en 1972 :

Bâtiment principal

Par référence au prix de revient en 1957, la valeur de la construction à usage de cinéma, revalorisée en 1972 était de l'ordre de 500 000 Frs (environ 76 000€). Il fallait également prendre en compte divers abattements tels que la vétusté du bâtiment, les difficultés liées à son implantation mais surtout la crise qui avait sévi dans le secteur des spectacles cinématographiques.

L'abattement global fût donc estimé à 50% de la valeur du bâtiment soit 250 000 Frs (environ 38 000€).

Terrains et bâtiments annexes

La valeur du terrain (1760 m² encombrés) et des bâtiments annexes dont la vente s'imposait dans le projet de division de la propriété fut fixée à 40 000Frs (environ 6 000€). Soit un total de 290 000 Frs (environ 82 000€) pour l'acquisition de l'ensemble.

Les chiffres

1971:

CA 165 351 Frs (environ 25 000 €)

BENEFICE: 23 819 Frs (environ 3 600 €)

CA 147 986 Frs (environ 22 500€)

PERTE. 7 139 Frs (environ 1 100€)

1973 :

CA 134 108 Frs (environ 20 500€)

BENEFICE: 1 931 Frs

(environ 300€)

Le Viking du cinéma à la danse...

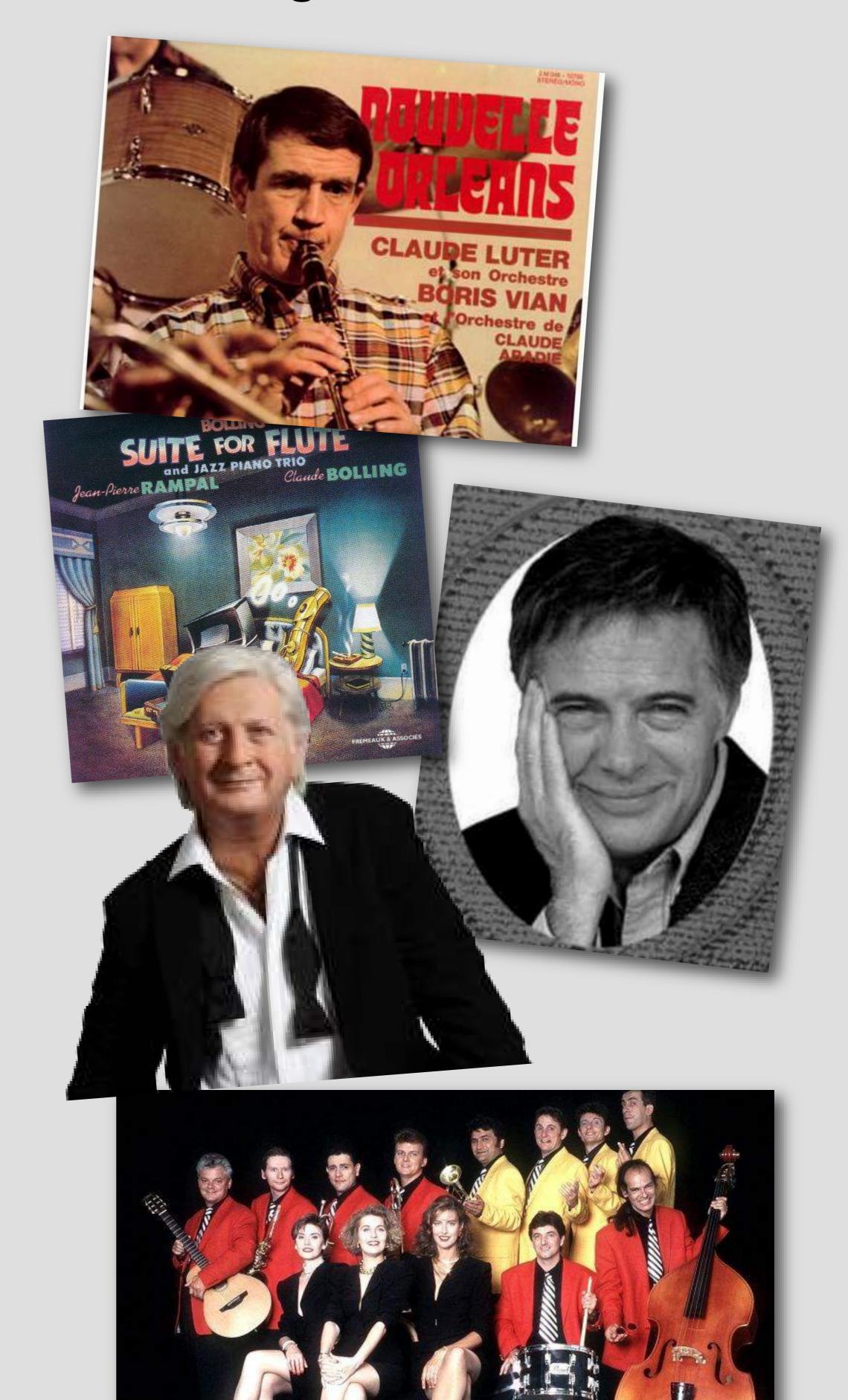
Saviez-vous que le Viking avait failli se transformer en discothèque et en salle de bals ?

A cette époque le cinéma était fermé depuis 1985, la ville avait reçu plusieurs sollicitations officielles pour transformer la bâtisse en culte de la danse et des soirées neubourgeoises.

Le 16 janvier 1987, un courrier envoyé par Maître Raisin, successeur de Maître Caron, fait savoir à la ville qu'un de ses clients souhaite acquérir le Viking afin de le transformer en salle de spectacles polyvalente.

On découvre un autre courrier daté du 10 février 1987 faisant le détail des usages envisagés pour la salle : Salle de spectacles de cabaret avec des artistes de variété de renom P.Sébastien, G.Bedos, Orchestre du Splendid, revues...divers spectacles à thèmes avec Claude Bolling, Claude Luter, Haricots rouges...). Salle de bals avec grands orchestres. Salle de répétitions et d'enregistrement pour artistes (rodage de spectacles parisiens). Location meetings, collectivités locales, conférences, séminaires et réceptions. Une proposition de prix fut faite à 300 000 Frs (environ 46 000€).

Le 30 avril 1987 la municipalité a réceptionné un courrier de la SARL NORAN du Neubourg présentant leur souhait de louer la salle du Viking afin de l'exploiter en tant que



Club Privé Discothèque. Le 6 mai 1987, une réunion fut organisée à la Mairie ayant pour objet la vente de la salle du Viking et plus particulièrement l'exposé d'orientation par les candidats à l'achat de cette salle.

La jeunesse se mobilise

Lors de la commission animation du 27 janvier 1987, un groupe du MRJC soutenu par la municipalité et avec le concours de l'Université Populaire prend l'initiative d'organiser une séance mensuelle de cinéma au Viking.

« Les Lumières de la ville », groupe porté par Sophie Huyghe, Marie-Laure Lemonnier, Nathalie Colombin, Christine Lepelletier et Sandrine Longuet. Ainsi et pendant plus d'un an ces jeunes femmes ont animé le ciné-club et par la même l'attractivité de la ville.

Du renouveau pour Le Viking

En 1992, un devis fut établi pour transformer la salle de cinéma en salle à vocations multiples : conférences, cinéma, théâtre, bals exhibitions sportives, galas de catchs ou autres, foyer rural, activités culturelles, réunions agricoles et politiques, banquets, salle de mariages, arbres de Noël, projections de films scolaires...

Il avait été émis l'hypothèse de prévoir l'exécution d'un parquet rattrapant la déclivité du sol soit depuis le pied des corbeilles jusqu'au départ de la scène. Ce projet, réalisable, fut étudié par l'Atelier d'Etudes en Architecture Tectural au Neubourg. La dépense de ces travaux était estimée à 30 000 Frs (environ 4 573 €) (parquet chêne pour toute la salle compris scène), aménagement des sorties. Cela aurait permis d'avoir une piste de danse de 19m de longueur et 11,50 m de largeur soit 218 m² avec un dégagement d'environ 2m pour l'emplacement des tables et des chaises. Mais le projet finalement pas été retenu par la municipalité.



Le Cinéma au début des 90'



Le Cinéma en 1997



Le hall fin 90' - début 00' avec des statuettes qui provenaient d'un décor d'une scène du film de Claude Lelouch , " Les misérables du 20 <u>ème siecle</u>", en 1995, avec notamment Jean-Paul Belmondo, Michel Boujenah, Alessandra Martinez et Annie Girardot.



VIKING CINEMA SPECTACLE

En définitive, un projet d'association fut mis en place en 1992 pour gérer le cinéma. L'association « Viking Cinéma Spectacle », était une association loi 1901. Cette dernière avait pour but d'organiser en coopération avec la Ville du

Neubourg et les associations utilisatrices de la salle du Viking, toutes activités cinématographiques, artistiques et culturelles, en dehors de toutes activités politiques, confessionnelles ou partisanes. Serge Pénard (photo ci-contre) en était le Président.

Nouvelle gestion pour Le Viking

7 avril 1999 : Signature d'une convention entre Croquis réalisé fin 1991 Mairie et la SARL Les **Productions** Cinéma Théâtre et Comédie afin de pérenniser cinématographique et théâtrale locale avec mise à disposition gracieuse de la salle à la SARL. Cette société a été créée afin d'apporter un cadre plus en phase avec les nouveaux textes de lois concernant les associations loi de 1901.

Trois ans plus tard, en avril 2002, le Conseil Municipal décide de reprendre directement l'exploitation du cinéma Le Viking et autorise Monsieur Le Maire à signer avec Monsieur Foulogne une convention déterminant les modalités de programmation des films au cinéma. C'est donc la fin de la collaboration avec la SARL Les productions Cinéma Théâtre et Comédie représentée par la famille Pénard. On apprend que « dans un premier temps » programmation sera assurée par Stéphane Foulogne.

2002: Reprise d'exploitation du Cinéma Le Viking avec création d'une régie de recettes pour l'encaissement des places adoption chaque année des tarifs par délibération du Municipal.

Fermeture temporaire du Viking le Viking 9 squavriller fin 2004 pour cause de détournementue d'argent

LE NEUBOURG Quel avenir pour le cinéma? du Mont-Rôti, de la rue

Le conseil municipal a à l'avenir du cinéma « Le nir de cette salle municiconsacré une partie impor- Viking ». L'annonce du tante de son ordre du jour départ du projectionniste a Le Diking Le départ du projectionniste a soulevé la question de l'avenir de la salle municipale

pale, dont l'exploitation a été confiée à une société après l'avoir été à une association. Serge Pénard, membre de cette société, a annoncé son départ. Eric Villedieu conseiller municipal d'opposition a interrogé le maire sur le devenir du septième art neubourgeois et a fait une proposition. Ses contacts avec l'exploitant des salles d'Elbeuf et de Louviers lui permettent de suggérer d'une solution à « la vernolienne ». Le docteur Barbut lui a répondu tout de go qu'il s'agit d'une possibilité obligatoirement déficitaire, ce dont il ne veut pas. Serge Pénard, selon les propos du maire,

posé le problème de l'ave- un certain temps la programmation. La municipalité pour l'instant n'est à la recherche que d'un projectionniste. Mais, il ne s'agit que d'une solution à court

La voirie en route Beaucoup de sujets ont été évoqués par la commission de voirie, surbaissement des bordures de trottoirs entourant la fontaine de l'Envol, mises à mal pour les convois exceptionnels, aménagement du parking de l'allée du champ de bataille, avant le petit pont, mise en sens unique de la rue Bioche, et de la rue du Mont-Rôti, toutes deux dans le sens de la descente, mise en chantier du plan d'alignement de la rue du Tour de ville nord, de la rue continuerait d'assurer pour

Le devenir du tourisme L'assemblée générale de l'office du tourisme de l'automne dernier avait eu le report de l'élection d'un nouveau président. Celle-ci aura lieu ce 19 juin, dans un cadre élargi à la CDC. La commission engage une réflexion sur la voie Verte, se substituant à l'ancienne voie ferrée, du Bec-Hellouin, à Evreux. Plusieurs collectivités y seront associées. Le bâtiment de l'ancienne gare pourra être affecté à un usage touristique et culturel, du moins pour le rez-de-chaussée. Des actions réalisées notamment en Bourgogne pour-

raient servir de base de

la position de la mairie sur le

une petite annonce pour un

urrait toutefois la rapprocher

Chronique d'une mort annon

«Le monde du silence».

. Pour les uns, dont Serge

La Signature de la convention d'exploitation du cinéma « Le Viking » entre la ville du Neubourg et l'Association Rexy Sirius, a été signée le 13 Août 2004. Stéphane Foulogne s'est vu confier la gestion du cinéma avec une obligation d'ouverture sur une base de 48 semaines par an et 6 jours par semaine au minimum avec fermeture le jeudi.

et le Cinema Viking Newboy

KING 2:



C'est le nombre d'entrées en 2001

C'est le prix moyen du prix du billet en 2001 soit 4€88



1er juin 1957: Inauguration du Cinéma Le Viking

4 juillet 1974: Acquisition du cinéma par la commune

5 octobre 1992 : Inauguration des nombreux travaux réalisés pour relancer le cinéma. Grand écran (1400 cm x 450 cm), sièges de la salle, chauffage transformé, amélioration de la scène avec un agrandissement et changement de format.

1996: Installation du Son Dolby Stéréo

1997: Changement du projecteur

2000: Changement de 183 sièges au balcon provenant de Boulogne-sur-Mer (enlèvement et transport de 250 sièges par les Services Techniques de la ville). Lavage un à un de ces derniers et remise en état avec peinture des armatures et soudage des cales métalliques. Installation du son numérique sur système DTS

2001: Rénovation balcon

2002: Adjonction son digital DTS, motorisation du rideau, téléphone fax et coffre-fort, mise en peinture du plafond, pose de moquette neuve, éclairage des nez de marches, net-toyages des tentures murales basses.

2004: travaux menuiserie, mise en place d'une caisse avec appareil automatique à tickets, réfection du hall de l'accueil, enlèvement du bar type saloon, changement des portes d'accès afin de respecter les nouvelles normes d'accès au public, installation d'une rampe d'accès pour les personnes à mobilité réduite.

2005: Fin des travaux pour l'Accessibilité aux Personnes à Mobilité Réduite (PMR), édition d'un flyer pour promouvoir Le Viking.

2006: Système d'alarme, Mise en place des séances spéciales pour les retraités

2008: Informatisation de la caisse

2009: Reprise totale du hall d'accueil avec un nouvel agencement.

Première édition du Festival du Dessin Animé avec la diffusion de : U, Piccolo Saxo, Les triplettes de Belleville, Persepolis, Qui veut la peau de Roger Rabbit, Le Roi et l'oiseau, un programme spécial Frédéric Back (Abracadabra, Taratata la parade, La création des oiseaux, Tout ou rien et Illusion), une exposition avait également été mise en place.

2010 : Classement du cinéma Art et Essai

Réalisation du parking « du cinéma » Rue Bioche.

Aménagement d'une nouvelle entrée pour accéder au Viking par la Rue Bioche avec portes automatiques, verrière et aménagement de deux loges à l'arrière de la salle du Viking avec un monte charges.

Réalisation d'une régie son et lumières dans une cabine placée à l'entrée de la salle. Rénovation de toute la moquette intérieure.

2011: Rénovation des bâtiments annexes du Viking « espace Lachaux-Martinet », changement de toutes les huisseries par les menuisiers des Services Techniques et reconstruction de certains murets par le maçon de la ville.

2012: Passage au numérique avec mise en place d'un projecteur numérique pour remplacer l'équipement en 35mm.

Reprise de la distribution électrique, isolation acoustique du local, mise en place d'un climatiseur pour qu'il n'y ait pas de surchauffe des appareils avec extracteur d'air. Mise en place d'un nouveau système informatique avec un logiciel pour la diffusion des films au format numérique. Le projecteur 35mm est conservé.

2014 : Travaux de modernisation, changement de 74 fauteuils et installation de 30 fauteuils supplémentaires avec en plus 4 emplacements handicapés, isolation thermique de la salle, isolation acoustique et changement du revêtement mural en partie haute, remplacement et mise en conformité du système de désenfumage, renforcement de l'équipement son, mise en place d'un guide de lumière au sol, renforcement de l'éclairage intérieur de la salle, changement de l'écran.

2016: Réfection du coin détente du hall.

Le Viking, bien plus qu'un cinéma

Le Viking avait bien d'autres fonctions qu'un simple cinéma, comme c'est le cas encore aujourd'hui. Il était le lieu incontournable des évènements de la ville et de grand moments. L'ambiance y était mémorable et les employés y étaient attachés...

La première distribution des prix de l'école des filles, des garçons et du cours complémentaire a eu lieu, au Cinéma Le Viking, pour la première fois le 3 juin 1959.

En mars 1974 l'Harmonie Municipale a donné son audition annuelle dans la salle du Viking. En juin 1975 c'est le Club de judo qui y avait organisé son gala.

Dès avril 1979, le cinéma était considéré comme vecteur de communication puisqu'il y avait de la publicité sur le rideau de scène.

Témoignage de Mme Lavenas Ouvreuse au Viking de 1957 à 1971. Au lancement du cinéma il y avait quatre ouvreurs, deux à l'orchestre et deux au balcon, ils avaient pour mission de placer les spectateurs qui les récompensaient d'un pourboire, c'était d'ailleurs leur unique mode de rémunération.

Ils avaient 4 strapontins à leur disposition. Mme Lavenas en plus de cela vendait des bonbons et des esquimaux à l'entracte. C'est non sans émotion qu'elle se remémore la tenue qu'elle portait : « Les femmes étaient vêtues d'une robe grise à manches courtes avec un tablier jaune en satin assorti aux tentures murales ». Mme Lavenas est nostalgique de cette époque, elle se souvient qu'à l'ouverture « il y avait un monde fou ». A la fin des années 60, Madame Lavenas n'était plus que la seule ouvreuse, elle vendait même les tickets d'entrée et c'est Monsieur Michel Bruand également projectionniste pour Le Viking à ses heures qui se chargeait de déchirer les tickets à l'entrée. Après les trois séances du soir, une fois les spectateurs partis elle se chargeait de remettre en ordre Le Viking et de la fermeture, cela se terminait vers 1h du matin. Comme beaucoup de personnes qui ont connu Le Viking dans leur jeunesse et qui y ont beaucoup de souvenirs, Madame Lavenas y est encore aujourd'hui très attachée *« c'était une*) époque merveilleuse ».

Le Viking, témoin d'un mariage



Photographie datant de 1966 ou 1967 transmise par Christelle De Marconnay. On peut apercevoir sur cette photographie de famille prise lors du mariage de Melle Annick Vallois, épouse Nicolas, à l'avant dernier rang, en partant de la gauche le premier homme, Michel Bruand (père de Christelle De Marconnay), qui a été projectionniste au Viking pendant plus d'une dizaine d'années.